

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JODGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 14 Juillet 1885

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 9 juillet, a révoqué le sieur Jean-Baptiste Buisson de ses fonctions d'huissier près le Tribunal Supérieur.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté Lorient le 9 de ce mois à bord de son yacht *Hirondelle* afin de poursuivre, dans l'océan Atlantique, le cours de ses expériences maritimes.

Nous avons reçu d'Anvers le télégramme suivant :

S. M. le Roi des Belges a visité officiellement, le 10 juillet, les pavillons des colonies françaises, du Portugal, de Monaco, de la Russie, de la Belgique, de l'Italie et de la France. Sa Majesté a été reçue dans le pavillon de la Principauté par MM. Robyns d'Inkendaële et Estor, commissaire et secrétaire de la Commission monégasque.

Le Roi a félicité la Commission pour la brillante installation des produits de la Principauté et remercié pour la participation de Monaco à l'Exposition d'Anvers. Sa Majesté donnait le bras à l'archiduchesse Rodolphe d'Autriche, sa fille.

S. Exc. le Baron de Saint-Priest, Gouverneur Général, est de retour à Monaco.

L'*Impartial de Gand* publie le remarquable article dont nous extrayons le passage suivant :

Le compartiment monégasque est situé entre la section russe et la salle des pianos; par conséquent, lorsqu'on pénètre dans l'Exposition par l'entrée de droite, on n'a, pour y arriver, qu'à traverser le pavillon des colonies portugaises.

Les gardes d'honneur du Prince, de beaux garçons en bel uniforme bleu, indiquent l'entrée du pavillon de leur patrie, pavillon de plus de cent mètres carrés, représentant assez fidèlement, paraît-il, l'entrée du palais de leur souverain.

Des velums rouges et blancs tamisent, d'ailleurs, au-dessus, un soleil par trop vif.

Une industrie très artistique est née, il y a à peu près quatorze ans, à Monaco; et, ce qui séduit peut-être le plus dans le gracieux compartiment monégasque, ce sont les poteries de belle pâte, de jolis contours, d'éclatantes et harmonieuses couleurs.

Une spécialité charmante que celle de ces faïen-

ces tressées et entrelacées avec tant de facilité et de naturel qu'on prendrait certains vases pour de petits paniers d'osier peint.

Sur ce treillis sont jetées hardiment des touffes de fleurs, qui ont l'éclat des productions similaires italiennes et la distinction en plus.

Plus loin, nous notons de jolies barbotines.

Malgré notre parti-pris de ne point citer de noms propres, de ne point particulariser, nous ne pouvons passer sous silence un grand plat signé M^{me} Naturel, d'une richesse et d'une solidité de tons tout à fait flamandes. A voir encore, des violons et des guitares comme les anciens et illustres « fayanciers » ne dédaignaient pas d'en signer...

Les diverses essences de bois du pays servent de prétexte et de matière à une multitude de meubles-bibelots marquetés d'une exécution finie.

Si l'œil est satisfait par de brillants étalages, l'odorat est flatté par les parfums délicats; les fleurs sont nombreuses en ce pays béni, et ses habitants en retirent de grands avantages: non contents de nous les envoyer, alors que sous notre climat inclement elles refusent de croître et de s'ouvrir, ils en extraient des essences précieuses dont nos élégantes connaissent bien la valeur.

Ces parfums sont moins capiteux que les liqueurs très appréciées des gourmets; ils sont plus agréables mais moins utiles que les préparations pharmaceutiques, très estimées par les spécialistes...

Deux vitrines qui font rager — pardonnez l'expression triviale — bien des collectionneurs, occupent le centre du pavillon.

Ces vitrines renferment, l'une les monnaies de la Principauté depuis 1650 et plusieurs pièces anciennes de grande valeur: médailles et bijoux romains en or trouvés dans les fouilles faites sur le territoire monégasque; l'autre contient des préparations microscopiques et des matériaux scientifiques recueillis par le Prince Héritaire, en 1884, lors d'un voyage entrepris dans la Baltique.

Tout n'est donc pas sacrifié aux plaisirs au bord de la mer de Ligurie, et la science y a d'illustres adorateurs.

Le gouvernement de la Principauté expose d'ailleurs des photographies, dessins, plans de canalisation, méthodes d'enseignement, etc.

Enfin nous avons sous les yeux deux magnifiques spécimens typographiques de l'imprimerie de Monaco: d'abord l'*Annuaire*, ensuite le *Journal de Monaco*, deux publications dont bien des typographes en renom tâcheraient vainement d'obtenir le cachet et le fini.

Résumons !

Petit Etat, avantagé comme pas un peut-être, offrant aux mondains, aux littérateurs et aux artistes — grâce à d'infinies richesses naturelles, grâce aux moyens artificiels habilement employés pour faire valoir ces richesses et les approprier aux goûts raffinés du jour — offrant, disons-nous, d'amples satisfactions et un séjour enchanteur.

Et, pour revenir à l'objet spécial, à ce qui est la raison et l'excuse de ce long article, pays dont le Prince, les autorités, les habitants, en général vraiment patriotes, semblent vouloir justifier, dans un sens spécial, les mots célèbres: *maxima miranda in minimis*; semblent inspirés du légitime désir de faire de leur minuscule patrie l'éden de l'Europe.

A. D.

M. le Capitaine du port a profité de la présence des deux scaphandriers engagés en vue des travaux de la passerelle de l'usine à gaz, pour faire explorer le fond de la baie de Monaco. Cette visite sous-marine a eu, entre autres résultats, celui de constater une fois de plus la production du corail dans nos parages. Plusieurs branches ont été recueillies, et les plus beaux échantillons envoyés au Prince corroborent le fait (constaté déjà à l'exposition d'Anvers) de la présence de cet intéressant zoophyte dans le vieux port d'Hercule.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Fréjus. — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Fréjus et Toulon :

On nous écrit de la Colle, le 22 juin :

M^r Theuret, évêque titulaire d'Hermopolis, administrateur apostolique de la Principauté de Monaco, est venu aujourd'hui, sur l'invitation de MM. les vicaires capitulaires du diocèse, nous honorer de sa visite et conférer, dans notre église, aux enfants de la paroisse et de quatre paroisses voisines, le sacrement de la Confirmation.

Plus rare que dans les villes, cette cérémonie, toujours si intéressante par elle-même, revêt, dans les petites localités comme la nôtre, un caractère particulièrement frappant qui la rend plus intéressante encore.

Monseigneur de Monaco était déjà comu de notre population, et le regretté prélat dont nous portons le deuil l'avait, depuis plus d'un an, choisi pour le représenter dans notre doyenné, en attendant qu'il pût, comme il l'espérait, reprendre ses tournées pastorales.

Dès midi arrivaient, par trois routes différentes, conduits par leurs curés respectifs et sous l'étendard de la Croix, les enfants des quatre paroisses convo-

qués : Villeneuve-Loubet, Saint-Paul-du-Var, Roquefort et le Rouret. Ils étaient accompagnés de parents et d'amis, et chantaient avec un admirable entrain de pieux cantiques.

Notre église était splendidement ornée et illuminée comme aux plus beaux jours. La foule eut bientôt envahi les trois nefs, les chapelles latérales et la tribune, et à trois heures avait lieu l'entrée solennelle du prélat.

Après avoir revêtu ses habits pontificaux et être monté à l'autel, Sa Grandeur, entourée de onze prêtres, a pris la parole et a tenu l'assistance pendant une demi-heure sous le charme de son éloquence. Le cadre de notre relation ne nous permet pas de donner une analyse de son discours, qui a été écouté avec la plus religieuse attention. Nous dirons seulement que les paroles du vénéré prélat ont trouvé dans nos cœurs un écho sympathique et profondément douloureux, lorsque, dès le début, s'inspirant des sentiments qu'il lisait sur nos fronts, il a dit à peu près en ces termes :

« J'éprouve une véritable émotion en vous voyant devant moi si nombreux et si recueillis, et cette émotion provient surtout de ce que ma présence ici nous rappelle à tous le deuil de ce diocèse. Si vous avez perdu un doux pasteur, un tendre père, j'ai perdu, moi, un excellent ami... Ce pasteur, qui vous aimait et que vous aimiez, avait le secret de gagner les cœurs par sa bonté paternelle et de faire accepter avec une filiale docilité les conseils et les recommandations que lui inspirait son amour pour les âmes. Je vais tâcher de le remplacer auprès de vous, avec la douce confiance qu'il m'assiste en ce moment du haut du ciel... »

M^r Theuret nous a facilement communiqué son émotion. Le souvenir de la visite que nous fit, en 1879, M^r Terris, est gravé trop avant dans notre mémoire pour que nous puissions l'oublier. Tout ce qui nous rappelle ce regretté prélat, réveille et augmente notre douleur, en nous faisant mieux sentir la perte que nous avons faite.

La cérémonie s'est continuée au milieu du plus édifiant recueillement et de chants pieux, auxquels prenaient part tour à tour les enfants et les choristes de la Colle et des quatre paroisses convoquées. Elle s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement. Sa Grandeur, conduite solennellement au presbytère, nous a quittés vers 5 heures, pour aller continuer son ministère dans les doyennés de Vence et de Coursegoules. La cloche, en saluant son départ, lui a dit nos respectueux adieux et notre filiale gratitude.

Nous sommes heureux d'apprendre, dit d'autre part la même feuille, que M^r Theuret visitant, pendant les derniers jours de juin, les paroisses de Coursegoules, de Bouyon, de Caros, de Dosfraires et de Gréolières, a reçu partout l'accueil le plus respectueux et le plus bienveillant; partout aussi le vénéré prélat a charmé les populations par l'aménité de son caractère. Ses allocutions, simples, paternelles, à la portée de toutes les intelligences, ont produit sur les fidèles, accourus en foule dans les églises pour entendre sa parole et recevoir ses bénédictions, l'impression la plus heureuse.

Nice. — On lit dans l'*Impartial de Nice* :

« La Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers de Monaco a fait parvenir à M. le maire de Nice la somme de 3,000 francs en faveur du bureau de bienfaisance.

« Cette somme a été versée à la caisse de M. le receveur de cet établissement.

« M. François Davin, président de la Société des anciens sous-officiers, a reçu de M. le Directeur général de la Société des Bains de mer de Monaco une somme de 300 francs pour être versée à la caisse de la Société.

« La Direction de la Société des Bains de mer de Monaco a fait parvenir à M. Serraire (Fortuné), président de la Société nationale de secours mutuels des Alpes-Maritimes, la somme de 200 francs.

« La Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers de Monaco a fait parvenir à M. Louis Piron, président de la Société de secours mutuels de Notre-Dame de l'Assomption, la somme de 1,000 francs pour ladite Société.

« Elle lui a également adressé, pour le compte de la Société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de notre ville, dont il est aussi président, la somme de 500 francs.

« L'Administration de la Société des Bains de mer et du Cercle des Etrangers de Monaco a fait don d'une somme de 300 francs à la Société de secours mutuels de la ville de Nice. Cette somme vient d'être reçue par le président de cette société, M. Dianoso Pierre.

« M. le vice-président de la Société de secours mutuels des cochers de Nice a reçu de M. le Directeur général de l'Administration de la Société des Bains de mer de Monaco la somme de 200 francs pour être versée à la caisse sociale.

« M. Clérissy (François), président de la Société de secours mutuels de la Méditerranée, a reçu de M. le Directeur général de la Société des Bains de mer de Monaco la somme de 100 francs pour être versée à la caisse de ladite Société ».

— Le premier tirage de la loterie a eu lieu dimanche au Grand Cirque de Nice, en présence d'une affluence considérable.

Soixante-quinze numéros devaient être tirés. Voici la liste des numéros gagnants :

Le numéro 3.570.878 gagne 50,000 fr.

Les numéros 5.518.278 et 520.958 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 2.545.289 et 3.008.590 gagnent chacun 5,000 fr.

Les numéros suivants gagnent 1,000 francs :

3.692.391	3.522.439	3.052.019	567.073
597.864	1.497.011	619.201	1.589.410
	3.568.408	4.508.784	

Les numéros suivants gagnent 500 francs :

3.523.726	2.553.909	4.500.020	2.004.865
1.582.885	2.562.664	519.393	4.573.001
	3.527.180	2.542.852	

Les numéros suivants gagnent 100 francs :

5.004.993	1.498.372	1.415.087	3.545.002
4.511.549	3.698.427	483.158	3.071.770
4.535.023	2.533.582	519.889	512.697
2.533.944	1.546.932	3.568.766	1.407.496
2.543.342	5.557.390	811.286	2.598.602
2.667.019	532.682	2.588.040	5.605.900
1.515.297	1.521.742	4.555.681	3.611.473
5.526.942	1.439.895	5.602.820	3.074.008
	568.788	522.818	589.640
			580.526
5.602.097	5.554.599	509.182	619.139
4.685.567	3.550.749	1.528.958	3.502.355
5.547.107	5.500.130	504.639	1.614.062
	3.547.884	661.281	

Ventimiglia. — Dans la nuit du 8 au 9 de ce mois, un vol de 60,000 francs, destinés au paiement des employés du chemin de fer, a été commis sur la ligne de Savone à Ventimiglia, à la gare de Dianomarina.

La caisse contenant l'argent a été retrouvée vide à 500 mètres du débarcadère.

LETRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Chaque année la semaine qui précède le 14 juillet, Paris semble laisser là les affaires pour ne plus songer qu'aux préparatifs de la fête. Les uns s'ingénient à trouver quelque manifestation originale pour célébrer ce grand jour; les autres confectionnent des drapeaux, collent des transparents, disposent des guirlandes en vue de la décoration de leur maison. La Bourse elle-même subit l'influence du moment. La corbeille est sans voix, et le péristyle sans mystère. Pas le moindre client à l'horizon, pas le plus petit ordre sur les carnets. Si, par hasard, un monsieur quelconque achète vingt-cinq n'importe quoi, il les lève et les met en portefeuille. Mais de spéculation point, le courant n'y est point. Il est à la fête. Regardez autour de la colonnade, vous verrez les marchands forains installer leurs baraques, dresser leurs tourniquets. Ici

« à tous coups l'on gagne, » disaient-ils; hélas! ce n'est pas comme dans le temple à côté!...

Un 14 juillet qui se respecte ne saurait se passer de l'inauguration de quelque statue. Cette année, les statues de Voltaire et de Béranger sont sur le programme. Voltaire! Béranger! deux noms survivant aux œuvres qui les ont illustrés, car on ne lit pas plus les livres de l'un que l'on ne chante les poésies de l'autre: ce qui n'empêchera l'enthousiasme d'aller son train autour des monuments élevés à leur gloire.

Les distributions de rubans rouges sont aussi de rigueur pour le 14 juillet. Parmi les élus, il faut citer: en littérature, M. Paul Bourget, l'auteur de *Cruelle Enigme*, et M. Georges Ohnet, celui du *Maitre de Forges*; dans les arts, M. Bouguereau, qui est fait commandeur; M. Humbert, officier; MM. Flameng, Coutan, Sautai, Dagnan et le violoniste Maurin, élevés au grade de chevalier.

A propos d'art, la fondation de M^{me} Rossini en faveur des chanteurs français et italiens âgés, des deux sexes, va enfin recevoir son exécution. Vous savez qu'il s'agit d'une maison de retraite, pour laquelle M^{me} Rossini a légué la presque totalité de sa fortune. Cette maison sera bâtie à Auteuil, dans le parc de Sainte-Périne et se composera d'un bâtiment central flanqué de deux ailes. Les pensionnaires, au nombre de cinquante, auront un salon, une bibliothèque, un fumoir; chacun d'eux possédera une chambre avec cabinet de toilette.

M^{me} Dosne doit, par son testament, faire une fondation analogue à celle de M^{me} Rossini, mais, cette fois, en faveur des gens de lettres. Elle obéit en cela à une inspiration de Mignet, une des grandes admirations de sa vie. La maison de retraite en question sera bâtie dans un vaste terrain magnifiquement ombragé que possède M^{me} Dosne, avenue Bugeaud et rue des Belles-Feuilles, tout près du Bois-de-Boulogne, et qui représente plus d'un demi-million. En attendant que les gens de lettres se promènent dans les allées de cette propriété, les chevaux laissés par M. Thiers y paissent sur les pelouses en compagnie de chèvres et de toutes sortes d'animaux domestiques. Un gracieux pavillon, tout tapissé de plantes grimpanes, y sert de lieu de repos à la propriétaire qui y vient, de temps à autre, passer quelques heures loin du bruit de la place Saint-Georges.

Une personnalité de la politique, qui depuis 1871 désertait le plus qu'il pouvait la grand-ville au profit de sa propriété de Saint-Domès, près de Montereau, M. Vuitry, vient de mourir subitement à soixante-dix ans. Appelé dans son salon pour recevoir une visite, il s'affaissa tout à coup sur un canapé. Transporté dans sa chambre, il expira presque aussitôt en disant: J'étouffe!...

M. Vuitry était membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Sorti de l'école polytechnique, il était entré au conseil d'état sous le règne de Louis-Philippe. La république de 1848 le fit sous-secrétaire d'état aux finances, puis sous l'empire il devint conseiller d'état, gouverneur de la banque, ministre, et enfin président du conseil d'état.

C'était un esprit de haute valeur et un caractère très bienveillant. Sa perte suscite des regrets unanimes à l'Institut et parmi la société de l'empire.

La santé de M. Perrin, directeur de la Comédie-Française, continue à donner les plus vives alarmes, et M. Kaëmpfen a été chargé par le ministère des Beaux-Arts de l'administration provisoire du théâtre. Le comité vient de recevoir, à l'unanimité, une comédie en vers de M. Richepin, la *Vieillesse de Scapin*, dont les deux principaux rôles seront joués par les frères Coquelin. Contrairement aux projets qu'il avait formés, M. Coquelin n'ira pas en Amérique l'hiver prochain. Il a obtenu la résiliation ou plutôt l'ajournement du traité qui le liait pour une tournée de quatre mois. La saison prochaine, la Comédie-Française aura comme nouveautés: la *Femme de Socrate*, de M. de Banville; *Antoinette Rigaud*, de M. Deslandes, et *Chamillac*, de M. Octave Feuillet. Samedi, à la reprise très réussie des *Folies amoureuses*, de Regnard, on causait beaucoup, au foyer, d'une nouvelle à sensation: M^{me} Marie Laurent, l'actrice de drame bien connue, recevrait la croix de la Légion d'honneur, non pas seulement comme artiste, mais comme directrice de l'*Orphelinat des Arts*. Le ruban rouge reçu, M^{me} Laurent, qui joue *Theodora*, actuellement

à côté de Sarah-Bernhardt à Londres, quitterait la scène pour se consacrer à l'œuvre charitable qu'elle a fondée. C'est égal, à notre époque, les gens heureux ne sont plus les gueux, ce sont les gens de théâtre ; les honneurs et l'argent, tout est pour eux.

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Auditions téléphoniques musicales

Nous avons parlé mardi dernier des expériences téléphoniques de M. Delavie. Nos lecteurs nous sauront gré d'y revenir pour leur donner quelques explications techniques, notamment en ce qui concerne l'audition musicale à laquelle il nous a été donné d'assister le 1^{er} de ce mois, à l'école des Frères.

On connaît le succès obtenu par les auditions théâtrales du Palais des Champs-Élysées à Paris. Il a été immense et a excité au plus haut degré la curiosité, l'étonnement, disons-même l'enthousiasme du public. Plus de quatre mille personnes se pressaient certains soirs aux abords des salons réservés, dans l'espoir d'entendre pendant les deux minutes réglementaires l'orchestre et les chants de l'Opéra.

L'installation du réseau téléphonique théâtral de l'Exposition était sans précédent. On avait bien déjà transmis, à distance, des chants, un solo, voire quelques morceaux d'orchestre, mais aussitôt qu'il s'agissait d'augmenter le nombre des chanteurs ou des instruments, on n'obtenait qu'une audition confuse, incomplète, quelque chose tenant de la cacophonie. C'était donc la première fois que les difficultés semblaient vaincues, le problème était résolu. Depuis lors, on a installé en Allemagne, en Italie, en Belgique, dans les grands centres, les villes d'eaux françaises, des auditions analogues : leur succès est assuré.

Jadis les chœurs et la musique étaient transmis incomplètement, le timbre était imparfait, métallique, désagréable, avec un son imitant assez la « pratique » à l'aide de laquelle M. Lemerrier de Neuville fait chanter ses amusants Pupazzi. Tout est changé aujourd'hui, la voix n'est plus altérée, la production est étonnante de vérité. Tous les sons, les plus forts comme les plus doux, sont transmis avec une merveilleuse délicatesse. La voix de M^{lle} Krauss, disent les journaux qui rendaient compte de ces solennités de l'Exposition, s'entendait comme de très loin « derrière un brouillard sonore » mais toutes les nuances, les finesse du chant sont reproduites avec une netteté, une fidélité incroyables. Les voix et la musique s'entendaient mieux dans le téléphone que dans la salle même. En fermant les yeux, on se serait cru à l'Opéra.

Avant peu on appliquera cette invention à mille détails intimes. Le public s'abonnera à un réseau théâtral comme on s'abonne aux téléphones de la Société Générale. Et l'on verra les maîtresses de maison remplacer sur leurs lettres d'invitation la mention vulgaire « on dansera » par les mots : « audition téléphonique musicale ».

L'exposition d'électricité aura imprimé sa griffe, même sur nos habitudes mondaines !

On compte près de 3,000 mètres de l'Opéra au Palais de l'Industrie, et il est démontré que la transmission s'effectuerait également et tout aussi bien dans un réseau de 8 à 10 kilomètres.

Un savant, M. Henri de Parville, va nous initier aux mystères du phénomène qui a charmé les Parisiens et dont nous avons été témoins à l'école des Frères.

Les transmetteurs sont installés au nombre de dix sur l'avant-scène de l'Opéra. Chaque appareil est disposé sur un socle de plomb supporté par quatre pieds en caoutchouc, en sorte que les téléphones, ne recevant pas les trépidations du plancher, sont uniquement impressionnés par les ondes sonores de l'air. Chacun d'eux est en rapport avec une pile Leclanché de quelques éléments. Le courant pénètre dans les charbons qui vibrent sous l'action du chant, traverse une petite

bobine d'induction et quitte la salle en suivant un câble à deux fils (fil d'aller, fil de retour) placé dans les égouts. Chaque téléphone a son câble spécial et tout à fait indépendant. Comme les piles se polarisent rapidement, on substitue, tous les quarts d'heure, dix groupes de pile reposée aux dix groupes de pile fatiguée, au moyen d'un commutateur. Voilà pour l'installation à l'Opéra.

À l'Exposition, les salles d'audition publique, au nombre de quatre, étaient groupées deux par deux. Elles étaient tapissées de tentures épaisses pour éteindre les bruits du dehors. Le long des murs, sur des crochets, les téléphones récepteurs étaient suspendus par paire. Dans chaque salle, il y avait 20 paires de récepteurs, soit 40 appareils.

Derrière les salons existait un petit local caché dans une galerie, où des employés se chargeaient d'envoyer alternativement le courant dans les deux groupes de salons. À leur arrivée de l'égout, les câbles de transmission s'épanouissaient sur une cloison, et leurs extrémités pouvaient être reliées par le jeu d'une simple bascule, soit avec les salons de droite, soit avec ceux de gauche. Une horloge à contact électrique sonnait toutes les deux minutes, aussitôt l'on changeait les communications, chacun avait ainsi sa part exacte d'audition téléphonique.

Telles étaient les auditions de l'exposition d'électricité de Paris en 1881, dont M. Delavie nous a donné il y a près de 15 jours un intéressant spécimen.

VARIÉTÉS

Les criquets

Une dépêche du mois de juin dernier, venue de Tiaret (Algérie), signale des éclosions assez nombreuses de criquets, et ajoute que des mesures sont prises pour arrêter l'invasion des sauterelles.

Cette petite nouvelle est grosse de menaces, car il s'agit là d'un danger qui a souvent réduit des populations entières à la famine et fait des victimes par milliers.

Le criquet ou la grande sauterelle voyageuse (*acridium* des nomenclateurs) s'annonce de loin par un bruit perçant comme un sifflement, décoré à tort du nom de *chant*, et produit par le frottement des cuisses de la paire de pattes postérieure contre les ailes.

Ces insectes détruisent les céréales en herbe et causent par là des dégâts redoutables. Rares dans le Nord, ils sont nombreux dans le Midi, parfois assez pour que leurs masses épaisses et profondes forment des nuages interceptant les rayons du soleil. Même après leur mort, ils sont encore nuisibles par les exhalaisons pestilentielles de leurs cadavres.

Leurs ravages sont très anciennement connus. Il est déjà question de sauterelles dans la Bible, au chapitre X de l'Exode. Elles ont formé la huitième plaie d'Égypte. Dans la Grèce ancienne, leur destruction était obligatoire. L'histoire nous a conservé le récit des ravages qu'elles ont causé en Italie, dans les environs de Capoue, l'an 470 avant Jésus-Christ, et aussi de leur présence désastreuse dans le nord de l'Italie et dans le midi de la Gaule, en l'année 484 de l'ère chrétienne.

Saint Augustin rapporte que de son temps, en Afrique, les sauterelles produisirent des ravages considérables, en détruisant toute espèce de végétation ; puis elles furent poussées vers la mer et rejetées vers le rivage, où les exhalaisons fétides de leurs cadavres occasionnèrent une peste qui fit périr des milliers de personnes.

Si nous passons aux temps modernes, nous retrouvons les sauterelles, en 1747 et 1748, dans la Moldavie, dans la Valachie, dans la Transylvanie. En 1749, elles désolent plusieurs parties de l'Europe. Charles XII, en Bessarabie, fut assailli, avec ses hommes et ses chevaux, par une pluie de criquets qu'il prit pour un ouragan accompagné de grêle.

En 1780, les sauterelles ravagent le Maroc et y causent une famine affreuse. Les pauvres déterrent les racines des végétaux, à défaut d'autre aliment. Ils vont même jusqu'à chercher dans les fientes de chameaux les grains d'orge non digérés, dont ils se nourrissent avidement.

En 1799, toute la surface du pays qui forme le nord-ouest de l'Afrique, de Mogador à Tanger, fut ravagée par les sauterelles. Le vent poussa ces insectes à la mer, puis ils furent rejetés sur la côte, et, par

leur décomposition, ils causèrent une peste qui fit des victimes par milliers.

L'Algérie est éprouvée périodiquement par les ravages des sauterelles. On se rappelle encore l'invasion de 1866, qui a coûté cinquante millions de francs à notre colonie africaine, et qui a causé la famine de l'année suivante, pendant laquelle 200,000 indigènes sont morts de misère et de faim. En 1874, il y eut encore une invasion considérable de sauterelles ; vers le milieu du mois de juin, il y en eut une telle quantité sur la ligne ferrée d'Orléansville à Blidah, qu'elles entravèrent la marche des trains.

L'Espagne reçoit aussi de temps à autre la visite des criquets. En 1875, leur invasion prit de grandes proportions dans les campagnes de Gibraltar, de Jaen et de Xérès.

La France elle-même n'est pas épargnée, surtout dans la région du Midi. Cette région fut souvent éprouvée par les criquets dans le premier quart de ce siècle, notamment en 1815, en 1822, en 1824, en 1825.

Chaque femelle de criquets pond 90 œufs environ, les enveloppe d'une matière gluante, en fait une masse en forme de cocon, et la dépose dans des trous creusés en terre. Les petits qui en naissent, détruisant les végétaux tout comme le font leurs parents, on a songé à faire la chasse aux œufs pour restreindre les ravages de cette engeance maudite. Dans le midi de la France, on a établi une prime pour la destruction des criquets et de leurs œufs. Le kilogramme d'œufs se paie 50 centimes ; celui d'insectes, 25 centimes. En 1815, Marseille payait pour cette chasse 20,000 francs, et Arles 25,000 ; les années suivantes, cette dépense fut réduite à 5 ou 6,000 francs seulement. En 1875, les sauterelles firent de très sérieux ravages dans la Camargue, et, en fort peu de temps, on put en recueillir plus de 5,000 décalitres.

Au surplus, tous les pays peuvent être ravagés par les criquets, en raison même de leur qualité de voyageurs. L'île de Chypre, au temps de sa prospérité, comptait 2,000,000 d'habitants ; elle n'en a plus que 150,000. La dépopulation de ce pays, autrefois si riant et si vert, mais aujourd'hui couvert de ruines et de collines déboisées, est attribuée aux ravages causés par les sauterelles. Ces ravages continuent encore de nos jours. Au commencement du mois de juin, les essaims nouvellement éclos se répandent à travers la campagne, dévorent tout ce qui reste de verdure, puis se retirent, ne laissant derrière eux que des espaces désolés, et vont tomber un peu plus loin sous les rayons ardents du soleil. Leurs cadavres couvrent le sol d'une couche noirâtre ; la mer en charrie des amas sur la côte, et l'air est empesté de leur pourriture.

En 1879, la Russie méridionale fut ravagée par les sauterelles, surtout sur les deux rives de la Koura. Le chemin de fer de Poti-Tiflis fut entravé par leurs masses compactes qui encombraient la voie et arrêtaient la marche des trains. La disette qui en résulta fit tripler le prix du blé.

En 1878, alors que l'Inde sortait à peine de la famine causée par la sécheresse, les régions méridionales furent envahies par des millions de sauterelles dont les ravages menaçaient de faire renaitre la famine de l'année précédente.

Enfin l'Amérique est exposée au même fléau. En 1876, des nuées de criquets, après avoir parcouru le Nebraska et le Kansas, dans l'ouest des États-Unis, s'abattirent sur les bords du Rio Brazo et du Colorado au Texas. Ces terribles insectes dévorèrent tout sur leur passage : cannes à sucre, tabac, maïs, les feuilles et même les racines des arbres. Ils entraient jusque dans les greniers et dans les granges. Près d'Austin, capitale du Texas, un train de chemin de fer a dû reculer, parce que les roues de la locomotive ne pouvaient plus avancer à travers la couche épaisse de criquets qui recouvraient la voie.

Ce fléau est venu fondre sur l'ouest des États-Unis vers 1872. Un grand nombre de fermiers, réduits à la misère, ont été obligés d'abandonner leurs terres ; des contrées qui passaient pour les plus fertiles de l'Ouest sont devenues incultes et presque entièrement dépeuplées.

Contre un pareil fléau, que peut-on faire ? L'homme est-il désarmé, ou possède-t-il des moyens de se défendre ?

Dans l'Inde, en 1878, les indigènes se mirent à chasser les sauterelles en battant les buissons, les arbrisseaux, l'herbe même, et en les effrayant par le bruit du tambour. On en détruisit beaucoup en déchargeant sur elles des fusils chargés de sable fin.

Dans l'île de Chypre, on creuse de distance en distance des fossés, derrière lesquels se dressent des petits appuis recouverts de toile cirée ou bien des planches unies et lisses. Les sauterelles glissent le long de ces appuis et tombent dans le fossé où l'on s'empresse de les couvrir de terre et de les piétiner. C'est un moyen qu'on emploie aussi en Algérie, mais que l'on réin-

place parfois par un autre qui consiste à brûler les sauterelles en couvrant d'alfa, que l'on allume ensuite, les colonnes de 5 à 600 mètres de long et de 3 à 400 mètres de large formées par ces insectes.

Un autre procédé, qui ne garantit pas le présent, mais qui préserve l'avenir, consiste dans la destruction des œufs. En Algérie, cette précaution a donné de bons résultats. En 1870, on détruisit, dans la subdivision de Médéah, 850,000 litres d'œufs. En 1874, dans les trois subdivisions de Constantine, Sétif et Batna, on recueillit 4,820 hectolitres d'œufs et 24,745 hectolitres de sauterelles.

Les criquets sont mangés par les Hottentots et par d'autres peuplades sauvages. On en vend sur les marchés en Orient et en Afrique. On leur arrache les ailes et les pattes, et on les fait bouillir dans du beurre ou dans de l'huile. Au Sénégal et en Arabie, on les fait sécher et on les réduit en poudre comme de la farine.

En Amérique, à l'époque de l'invasion de 1872, on chercha à faire manger les criquets aux émigrants; on organisa même de grands festins où on les servit à toutes les sauces. Malheureusement, les colons ne trouvèrent pas de leur goût ces crevettes d'un nouveau genre.

Le docteur Morvan, de Douarnenez, a eu l'idée d'employer les sauterelles comme appât pour les sardines, à la place de la rogue de Norvège.

Cette découverte a été récompensée, en 1875, par un diplôme d'honneur décerné par le jury à l'Exposition internationale des Industries maritimes et fluviales. La sauterelle séchée et salée est susceptible d'une très longue conservation: c'est le seul emploi que l'on puisse faire de cet insecte funeste, dont le cadavre, jadis nuisible à l'homme, acquiert ainsi une utilité inattendue.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco

Aux termes d'un acte passé devant M^e Valentin, notaire à Monaco, le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, monsieur Philippe-Ernest Kroenlein, maître d'hôtel, et madame Isabelle-Virginie Deloye, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à monsieur Gabriel Le Nen, propriétaire, demeurant à Nogent-sur-Marne, leur fonds d'hôtel et café, connu sous le nom d'Hôtel et Café de Nice, à Monaco.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées, à peine de déchéance, dans les dix jours, au domicile élu en l'étude dudit M^e Valentin, notaire.

VENTE VOLONTAIRE

Le 15 du courant, à 9 heures du matin, villa Roqueville, à Monte Carlo, il sera vendu, au plus offrant, une partie de meubles, tels que: lits, commodes, armoires, chaises, tables, glaces, rideaux, etc.

Pour renseignements, s'adresser à M. GINDRE, courtier de commerce, avenue de la Gare, 1, Monaco.

M. X. Jungblath, propriétaire du Grand-Hôtel, à l'honneur d'informer MM. les fournisseurs, et en général tous les corps de métiers, qu'à l'avenir il ne paiera plus rien si les factures ne sont accompagnées de bons délivrés au bureau et portant la date de la commande ou de la livraison.

AVIS

La Maison DUPRAT (éclairage et chauffage au Gaz, fabrication d'Appareils), rue de la Turbie, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle de la Principauté qu'à partir de ce jour, et afin d'éviter des erreurs, tous les travaux et fournitures faits et exécutés, seront contrôlés par une feuille d'attachement que l'ouvrier leur présentera et que les clients auront à signer.

Les réparations de graissage et autres des appareils, pendant les mois de juillet et d'août 1885, seront faites gratuitement.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 juillet 1885

MENTON, b. L'Unione, ital., c. Bollerano,	charbon.
VENTIMIGLIA, b. San Luigi, ital. c. Sibono,	vin.
SAN REMO, b. Parentela, ital., c. Reboa,	id.
CANNES, b. Fortune, fr. c. Moutte,	sable
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.

Départs du 6 au 12 juillet 1885

SAVONE, b. L'Unione, ital., c. Bollerano,	sur lest.
VENTIMIGLIA, b. San Luigi, ital., c. Sibono,	id.
SAN REMO, b. Parentela, ital., c. Réboa,	id.
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin,	id.
ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Billets simples de Londres aux villes suivantes (VALABLES PENDANT TRENTE JOURS)

	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.		1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Lyon	105 55	78 55	Cannes	172 55	129 40
Berne	111 25	82 70	Nice	176 40	132 50
Genève	119 30	88 80	Menton	180 65	135 >
Lausanne ...	106 55	79 5	Hyères	159 60	119 >
Neufchatel ...	104 45	77 80	Bordeaux ...	113 70	84 65
Marseille	143 80	111 >	Biarritz	140 15	104 45
Aix-les-Bains.	114 15	84 95	Pau	143 25	106 70

Billets d'Aller et Retour (1^{re} classe)

(VALABLES PENDANT UN MOIS)

Marseille	230 75	Nice	272 15
Cannes	266 45	Menton	296 55

Transport journalier des marchandises, grande et petite vitesse. — Transit international direct entre la France et l'Angleterre. — Service en douane: Grande vitesse, à Paris-Saint-Lazare; petite vitesse, à Batignolles. — Importation et exportation.

S'ADRESSER POUR LES BILLETS ET LES RENSEIGNEMENTS:

A Monaco, à M. F. GINDRE, 1, avenue de la Gare

NESTOR MOEHR
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo et hôtel de Russie

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES

COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES

SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX

Soins particuliers de la tête

SCHAMPOOING AMÉRICAIN

FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

COLLÈGE S^t-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Evêque

Les Classes se font en français.
Enseignement: Secondaire, Spécial, Primaire.
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.
Omnibus matin et soir.
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

VILLA DES ENFANTS

meublée, aux Bas-Moulins. — A Vendre ou à Louer. — S'adresser Villa Ravel, ou au bureau du journal.

VILLA RAVEL MAISON MEUBLÉE

Chambres séparées. Family House. — English spoken. — Bas-Moulins. Monte Carlo.



Codéine
TOU

Le Sirop de Dr Zed est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de Coqueluche, Insomnies, etc.; contre la Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^{tes}.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 32 (11 juillet 1885):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de H...y. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Chamboulive, par Bonaventure, dessin de H. — L'Exposition des Alsaciens-Lorrains et les concerts du mercredi au pavillon de Flore, dessin et légendes de H...y. — Autrefois et Aujourd'hui, par Stéphane, dessin de Gide. — Le Chien favori, dessin original de Domingo. — Le Jardin de Paris, dessin de Richard Raufte. — Fête de Neuilly (après la représentation), dessin original de V. Juglar. — Le Salon à vol d'oiseau, par Deuzem. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Le Casino de Boulogne-sur-Mer, dessin de L. Billault. — Chronique financière, par Bonconseil.

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée	60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée	50 >
— Six mois	32 >
— Trois mois	17 >

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	7	763.9	763.3	763.3	763.3	763.5	21.6	22.4	22.6	22.8				20.8	80	S modéré	beau		
8	64.1	64.3	63.3	62.4	62.4	22.6	23.2	24.2	23.8	21.8	78	S, puis SO mod.	id.						
9	63.1	62.6	62.3	61.6	62.3	25.4	24.4	24.3	24.3	22.2	85	S S E modéré	id.						
10	62.6	62.7	62.4	62.6	62.8	23.3	24.8	23.8	24.3	23.3	82	S E id.	id.						
11	62.4	62.5	61.7	62.6	62.4	23.8	24.5	24.8	24.8	23.6	81	S E id.	id.						
12	62.3	62.6	60.9	61.3	61.8	24.3	25.3	25.9	25.3	24.4	80	S E puis SO mod.	id.						
13	61.9	61.8	61.2	60.6	61.1	23.8	25.3	25.2	24.5	24.2	79	S O modéré	id.						
DATES												7	8	9	10	11	12	13	
Températures extrêmes					Maxima	25.3	25.2	25.9	25.4	26.7	26.2	27.3	Pluie tombée: 0 ^{mm}						
					Minima	18.5	19.1	19.6	19.6	19.5	19.4	21.1							